

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES 2 SAVOIE

U8 - U10

Mercredi 8 juillet 2026 au golf d'ESERY- GRAND GENEVE

Règlements généraux des épreuves du Comité Départemental

Les règlements du vadémécum fédéral, § 1.1 à § 1.5, s'appliquent aux épreuves de la Ligue et de ses Comités. Les dispositions des règlements généraux du Comité s'ajoutent à celles des règlements généraux du vadémécum fédéral.

Conditions de participation :

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans le département de la Haute Savoie et de la Savoie à jour de leur licence et du certificat médical ou questionnaire de santé.

Forme de jeu :

Matin : qualification sur 9 trous en score maximum 9.

Après-midi : Match Play pour les 8 premiers du classement sur 3 trous.

Conditions de participation :

Catégories Sportives	Née en	Index requis	Drapeau requis
U8	A partir de 2018 et après	< 54	Jaune
U10	2017 et 2016	< 54	Jaune

Départs et Longueurs :

Repères de départ : les distances de jeu préconisées par la ffgolf.

Engagement :

L'inscription des joueurs sera faite par leur club de licence via extranet (<http://xnet.ffgolf.org>).

15 € par joueur pour la compétition sont au régler au Golf d'ESERY-GRAND GENEVE.

Clôture des inscriptions : le 4 juillet 2026 à minuit

Conditions particulières :

Reconnaissance offerte possible 7 jours avant la compétition hors Week-end. Réservation obligatoire de départ auprès du golf

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. Toute infraction constatée entraînera un avertissement, puis en cas de récidive la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties : Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au Comité la liste des bénévoles présents sur place et disponibles pour assurer le rôle de suiveur.

Pour 3 enfants inscrits d'un golf, 1 suiveur est nécessaire.

Ils doivent veiller aux respects des règles élémentaires, à la sécurité et au rythme des parties.

Chariot manuel obligatoire.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Classement :

Les 3 premiers de chaque catégorie et de chaque département seront primés à la suite du match Play.

Départage :

En cas d'égalité dans une catégorie, le départage se fera par un concours d'approche.

La remise des prix se fera au Golf de BOSSEY

Comité de l'épreuve :

Les membres du Comité Départemental de golf de Haute Savoie, de la Savoie et du golf accueillant l'épreuve.

Loïc LANDOAS
Entraîneur CD74

Pascal BARON
Président CD74

Jean-Paul SIVERA
Président CD73

Jean-Pierre THEVENARD
Réfèrent jeunes CD74

Comité Départemental de Golf de la Haute-Savoie

97A avenue de Genève 74000 ANNECY

SIRET 431 765 130 00015- N° Asso W 741 000 814

info@cdgolf74.com

<https://cdgolf74.com>